

LE MOUVEMENT OPEN DATA

Mots clés :

Open Data / Open Government / Biens Communs / Nouveaux droits – Licences / Territorialisation numérique et Urbanisation / Open society / Hackers / Crises Ecologiques / Géolocalisation / Traçabilité / Big Data / Web socio-sémantique / Intelligences Collectives d’usage.

La montée au premier plan des préoccupations de ce que l’on appelle les « Open Data » est une des conséquences de la croissance exponentielle des connaissances, informations, données, des savoirs produits et circulant, s’échangeant sur les réseaux numériques. La transformation numérique est en cours et elle pénètre tous les secteurs de la société, des sciences, du commerce, des entreprises, des institutions etc... et elle est amplifiée par la croissance extrêmement rapide de l’internet des objets.

Ce que l’on appelle le « web des données » peut être vu comme un ensemble de procès qui convergent vers un objectif commun : la dissémination dans l’espace public et privé des données et la «réutilisation intelligente des données indépendamment de leur contexte numérique d’origine ». Cela pose aussi un certain nombre de questions et de difficultés.

Le mouvement «Open Data » est l’occasion d’une renégociation politique des relations entre savoirs et pouvoirs, d’une transformation des intelligences collectives, d’une libération des flux de savoirs qui circulent et une occasion d’élaborer une critériologie nouvelle pour évaluer l’impact économique et politique de l’Open Data dans le contexte des évolutions des écologies environnementales, du travail, du psychisme, de la culture.

Dans un nombre important de pays, le mouvement « Open Data » prend de l’ampleur. Du gouvernement des Etats-Unis (www.data.gov/) au gouvernement de la France (data.gouv.fr) en passant par la Grande Bretagne (data.gouv.uk), l’ouverture des données publiques ne cesse de s’étendre. Bruxelles, le 12 décembre 2011 : « La Commission a adopté une stratégie européenne en matière d’ouverture des données qui doit soutenir l’économie de l’Union à hauteur de 40 milliards EUR par an ». ([lire](#))

Ce mouvement se déploie de manière parfois paradoxale sur fond de la critique des Etats comme instance de régulation centralisée (Etat providence) et ce, d’une manière plus ou moins radicale selon que l’on examine la situation aux Etats-Unis ou en Europe, pour aller vite. Il est en effet intéressant de noter qu’aux Etats-Unis, ce mouvement se développe alors que l’Etat Marché tente de s’imposer de manière définitive. Tout ceci n’est pas sans importance dès lors que l’on veut bien considérer l’Open Data comme problème économique politique majeur, comme problème stratégique majeur. De même pour se limiter au paysage français, les régions, les départements, les villes, mettent peu à peu à disposition des publics, des citoyens, des ressources publiques variées, sous des conditions d’exploitation elles-mêmes variées.

(exemples : <http://opendata.paris.fr/opendata/jsp/site/Portal.jsp> –<http://www.datalocale.fr/thematiques> – <http://www.data.rennes-metropole.fr/...>). Carte de l’open data en France : <http://libertic.wordpress.com/2012/01/02/carte-de-france-de-lopen-data-v4/>

Données de la science, données juridiques, données socio-économiques, mais encore, les systèmes d'adressage (comme des identificateurs géographiques qui expriment la localisation de lieux et événements) ou bien des données climatologiques, géologiques, des données liées à l'agriculture, à l'art... sont prises dans ce processus.

Plus encore, se développent ici et là, liées entre autres aux problèmes du développement durable, de l'écologie, des nouvelles empiries numériques des sciences (Gérard Berry, Jim Gray) ... mais aussi de la sécurité, des « real-time environmental databases » qui se fondent sur la collecte distribuée et la dissémination de capteurs dont les vecteurs sont des parties du public, des groupes de citoyens (exemple : les vélos écologiques dotés de capteurs de la Ville de Copenhague).

Selon une perspective proche, les relations entre les experts et le monde « profane » se trouvent aussi être en voie de transformation. C'est le cas par exemple des mouvements de malades qui veulent partager les connaissances avec les médecins, faire entendre leurs voix et leurs approches des maladies, les médecins pouvant à leur tour profiter si l'on ose l'expression, de « l'expertise profane » et des données issues de programmes de collecte contrôlée...

On pourrait multiplier les exemples et les expérimentations. Nous mentionnerons cependant encore ceci afin de bien montrer l'étendue des questions portées par l'open data : sont concernées la stratégie et l'utilisation des open data comme éléments de la lutte contre-insurrectionnelle et où l'incitation à la mise en place de réseaux numériques, de dispositifs communicationnels numériques et de bases de données locales ouvertes est forte et ce afin de mieux maîtriser les dimensions anthropologiques, culturelles, sociétales du conflit . C'est ainsi que le rapport « Byting Back. Regaining Information Superiority Against 21st-Century Insurgents » poursuit l'exploration des moyens de contrôle des dimensions politiques et anthropologiques des champs conflictuels et insurrectionnels à partir des dispositifs communicationnels. Ces derniers s'appuyant sur les mémoires culturelles et politiques de l'espace numérique, les « open data », et sur les gisements de savoirs collaboratifs que constituent les réseaux sociaux numériques de toutes sortes et en constant développement (http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00292207/fr).

Les conditions de production, circulation, exploitation des connaissances, informations, données sont donc profondément affectées et en débat. Les modèles économiques et politiques, mais aussi les régimes juridiques subissent les assauts de nouveaux acteurs, de nouvelles demandes, pratiques, de nouveaux usages (<http://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>; <http://creativecommons.org/>; <http://opendatacommons.org/licenses/by/1.0/...>) .

Des technologies émergentes rendant possibles de nouvelles manières « distribuées » de fabriquer des données, de les collecter et de les redistribuer dans les circuits des flux informationnels, sont en développement rapide, et ce, associées à la miniaturisation des interfaces, à la multiplication des applications logicielles de plus en plus sophistiquées. Dans ce contexte, les modèles de gouvernance centralisés et « top down » se trouvent devoir entrer en concurrence, co-exister, avec des modèles a-centrés, distribués et « bottom up ».

Et l'Etat et ses ministères, les institutions et entreprises publiques, les régions, les villes... sont convoqués à répondre de quelque manière que ce soit à ce mouvement et aux injonctions de la communauté européenne tout en continuant à préserver le maintien de rapports équilibrés et protecteurs entre données personnelles, vie privée et « bien communs ».

Autour de cela, des tensions apparaissent au cœur même des fondements de nos systèmes démocratiques, au cœur même des économies de marché. Au droit de propriété venu en droite ligne de l'individualisme possessif de Hobbes, le renouveau des droits collectifs tente d'opposer des alternatives à partir de la théorie et pratique des « commons » dont l'incarnation la plus prometteuse est celle portée par Elinor Ostrom (prix Nobel d'Economie, 2009) et Charlotte Hesse par delà les

extrêmes qui s'expriment dans ce que certains appellent le « romantisme du domaine public » et dans la résurgence d'un communisme primitif.

Propulsés par les mouvements du logiciel libre, de l'Open Source et de l'Open Archive Initiative, les nouveaux modèles, contestant les dérives de l'extension apparemment sans limite du droit de propriété, ont tenté et tentent avec de plus en plus de force de desserrer le lien dominateur entre les formes capitalistiques du droit de propriété intellectuelle, les dynamiques de l'intelligence collective, l'innovation et la création. Les travaux de Lawrence Lessig, Richard Stallman, Steven Harnad, Paul Ginsparg sont ici séminaux. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Lawrence_Lessig; <http://www.stallman.org/>; <http://www.openarchives.org/>; <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>; <http://arxiv.org/>)

En proposant des formes librement consenties de propriété collective et en s'appuyant sur la productivité des pratiques distribuées, l'adaptabilité de modes de gouvernance bottom-up, ces mouvements participent au changement positif des processus créatifs et au plan anthropologique et politique, à la transformation de la culture délibérative démocratique, à l'apprentissage d'une culture de la controverse et à l'invention de nouveaux modes de gouvernance, polycentriques et variés.

Certes l'ouverture des mémoires numérisées, des bases de données (open data) du domaine public, le développement de nouvelles mémoires dans un nombre toujours croissant de secteurs de ce domaine public, doivent cohabiter avec la production de nouveaux types de mémoires dans le cadre de la société civile et cela ne rend pas forcément aisée la compréhension des problèmes posés par ce mouvement qui se présente comme une célébration de la transparence comme vertu démocratique.

Or, nous n'oublions pas que la « libération » de ces données s'effectue sous les conditions des asymétries fondamentales entre les citoyens, les collectifs, les organisations. Ces asymétries, de type socio-cognitif, culturel, économique, ces asymétries qui concernent aussi les conditions d'accès, la maîtrise des techniques intellectuelles, traversent de part en part ce processus « de libération ».

Les usages sont extrêmement différenciés, les capacités d'extraction de savoirs nouveaux à partir de ces données, la remise en jeu de ces savoirs dans le processus de circulation et de production etc ... sont soumis à ces cribles très discriminants. Et il apparaît de plus en plus nettement que l'Open Data ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur une prise en charge de la formation citoyenne à la traversée du monde sociétal par l'informatique, par la numérisation.

Ce mouvement devra aussi se poser la question de son articulation avec la dissémination des technologies intellectuelles, des logiciels même les plus élémentaires, visant la manipulation intelligente de ces données ainsi que la créativité individuelle et collective. Il se trouve donc devoir faire face à la question du nécessaire développement du web socio-sémantique, à la création d'interfaces démocratiques et à leur apprentissage.

Jean-Max Noyer et Maryse Carmes

GRICO – 15 décembre 2011